

VERSER

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

VIREMENT

à l'ordre du titulaire du compte **École centrale de Marseille Agent comptable**
avec la référence de virement « **CM TA2020** »

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N°COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
10071	13000	00001006053	24	TPMARSEILLE

IBAN

FR76 1007 1130 0000 0010 0605 324

Catégorie Centrale marseille
Numéro UAI : 0133774 G

BIC

TRPUFRP1

Siret : 191 333 400 00015

Catégorie juridique : 7383

Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel

APE : 8542Z - Enseignement supérieur

CONTACTS

SERVICE RELATIONS ENTREPRISE

Françoise Henrio - 06 76 03 86 01

Virginie Saint-Aubin - 06 25 33 73 03

Georges Bérardi - 06 98 25 32 06

Carole Devin - 06 87 85 33 22

taxe-apprentissage@centrale-marseille.fr

Technopole de Château-Gombert

38, rue Frédéric Joliot-Curie

13451 Marseille Cedex 13

www.centrale-marseille.fr

 CentraleMarseille

 CentraleMars

 Centrale Marseille

 CentraleMars

 CentraleMarseille



**Ensemble,
construisons l'avenir !**

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Centrale 
Marseille

CENTRALE MARSEILLE

NOUS AVONS UN MONDE À TRANSFORMER

UNE ÉCOLE GÉNÉRALISTE DE HAUT NIVEAU

Centrale Marseille forme des ingénieurs généralistes, dotés de solides compétences scientifiques et techniques, capables d'intégration et de synthèse, de créativité et d'innovation, possédant les qualités nécessaires pour entreprendre et diriger, communiquer et piloter. Le cursus centralien, caractérisé également par une forte culture managériale, conduit à développer et valoriser les aspects humains, sociaux et environnementaux du métier d'ingénieur.



membre du Groupe des Écoles Centrales

Centrale-Supélec, Centrale Lille, Lyon, Nantes,

réseau de 15 000 diplômés

en France et à l'international

1044 élèves-ingénieurs

29 % de femmes

92 enseignants permanents

67 enseignants-chercheurs,
plus de 260 intervenants extérieurs

7 laboratoires en co-tutelles

optique, acoustique, chimie,
aéro et bio dynamique, mécanique, informatique
et gestion des données, mathématiques,
ingénierie financière et économie quantitative

UNE ÉCOLE EN FORTE CROISSANCE

L'École a créé, en lien avec son large réseau d'entreprises, un parcours d'ingénieur par alternance qui rencontre un succès grandissant. Inscrite sur une trajectoire de forte croissance depuis plusieurs années, Centrale Marseille compte désormais plus d'un millier d'étudiants, de doctorants et d'apprentis. Cette dynamique générale se traduit par une insertion professionnelle remarquable, avec un temps de recherche d'emploi des jeunes diplômés inférieur à deux mois pour un premier salaire annuel médian brut de 40 000 € (primes incluses).



60 entreprises partenaires

& 300 entreprises
soutiennent notre établissement

100 % d'insertion professionnelle

énergie, finance, construction, R&D
transports (aéronautique, naval...),
pharmacie / chimie, numérique (Big Data, IA)

92 universités partenaires dans 34 pays

20% d'internationaux
28 nationalités sur le campus

vie associative intense

l'engagement associatif professionnalisé nos
futurs ingénieurs, soude les étudiants autour de
mêmes valeurs et renforce le réseau centralien

RÉFORME DE LA COLLECTE

0,68 %
de la masse salariale brute

Disparition des catégories A et B de l'ex hors quota pour ne former qu'une seule et même catégorie

87 %

Financement de l'apprentissage
Seules les entreprises accueillant un apprenti de Centrale Marseille pourront verser une part des 87% à notre école

OPCO
Opérateur de compétences

CFA EPURE



CE QUI A CHANGÉ EN 2020

13 %

Contribution libre
Financement de la formation hors apprentissage

Date limite de versement : 31 mai 2020

Versement direct
Votre versement s'effectue directement à Centrale Marseille sans passer par un organisme collecteur



Centrale Marseille vous envoie un reçu à réception de votre versement

CSA : Pour les entreprises de plus de 250 salariés, le versement de la contribution CSA reste inchangé.

À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Les fonds collectés par la taxe d'apprentissage sont utilisés uniquement à des fins pédagogiques. Ils nous **permettent de :**

- + renouveler et faire évoluer l'équipement pédagogique et informatique de l'école
- + organiser des temps forts avec vous : journées partenaires, rencontres PME, visites de site, journées thématiques sur les filières stratégiques de demain...
- + mener des projets innovants adaptés aux besoins de vos entreprises
- + améliorer le caractère professionnalisant de notre formation au travers des mobilités professionnelles à l'étranger, en stage ou en alternance

